



OPINION PATRICK BOULTE, vice-président de Solidarités nouvelles face au chômage (1)

Demandeurs d'emploi, formez-vous !

Faisant le constat de notre impuissance à faire baisser le niveau de chômage et répugnant à nous mettre face à notre incapacité à créer suffisamment de nouveaux emplois, nous en venons aujourd'hui à nous persuader que le chômage a pour causes principales, d'une part, une insuffisante motivation des demandeurs d'emploi, d'autre part, l'inadéquation de leurs compétences par rapport à celles requises par le marché du travail. La solution serait de contraindre les chômeurs à une mobilité professionnelle qu'ils refuseraient.

Avant de se précipiter dans cette direction, ne convient-il pas de se poser quelques questions ? D'abord sur la conception que nous nous faisons de la vie professionnelle et des facteurs de la satisfaction au travail. Ne suppose-t-elle pas, au minimum, l'optimisation de la mise en œuvre de nos aptitudes physiques, psychiques, intellectuelles, la reconnaissance de notre utilité et le sentiment d'appartenance à un univers de travail fondé sur des engagements réciproques ? Ce que les deux tiers de la population active en emploi stable trouve normal pour elle-même, comment le refuserait-elle au dernier tiers, à qui est demandé de porter, sous forme d'emplois précaires et de chômage, le poids de notre manque de compétitivité, les conséquences de l'inadaptation de la formation et de l'orientation initiales, l'impact des fluctuations éco-

nomiques ?

Les demandeurs d'emploi, eux aussi, ont certaines aptitudes et pas d'autres, eux aussi, ils ont besoin de se réaliser au travail, ne serait-ce que pour y trouver l'énergie suffisante pour faire face, dans la durée, à toutes ses exigences. Leur mobilité n'est pas automatiquement plus grande du fait qu'ils sont sans emploi. Elle risque même d'être moindre, faute de revenus suffisants pour faire face à son coût, en termes de logement et de moyens de transport.

Le problème est énorme, tant notre système de formation professionnelle reste peu accessible aux demandeurs d'emploi.

Pour ceux qui peuvent envisager un changement de métier, il leur faut se confronter, d'abord, à la résistance des employeurs et de Pôle emploi vis-à-vis d'une telle démarche. Il n'est que de voir la façon dont les offres d'emploi sont rédigées. La plupart du temps elles demandent une expérience antérieure dans le même type de poste que celui à pourvoir. Il faut ensuite pouvoir accéder à la formation qui vous qualifiera pour

le nouveau métier et trouver les revenus qui vous permettront de subsister pendant cette période de formation. Le problème est énorme, tant notre système de formation professionnelle reste peu accessible aux demandeurs d'emploi.

Certes, des progrès ont été faits depuis 2009, mais au mieux, il leur revient 12 % des milliards d'euros consacrés à la formation, alors que les demandeurs d'emploi représentent 25 % de la population active. Pas un centime du fonds de stabilisation des parcours professionnels, alors même qu'il est abondé par des fonds européens, n'est dirigé vers Pôle emploi pour le financement de la formation des demandeurs d'emploi purs et durs.

Avant donc de songer à exercer une poussée supplémentaire sur les demandeurs d'emploi, il faut s'assurer que la voie est dégagée devant eux, dynamiser l'activité économique pour créer des emplois, éliminer les obstacles opposés à ceux qui veulent se former et adapter les modalités d'accompagnement à leur situation individuelle et aux besoins des entreprises locales, comme s'y est engagé Pôle emploi dans la convention, signée récemment, qui précise ses objectifs pour les trois ans à venir. Il y a donc encore des marges de progrès avant de se livrer à de nouvelles injonctions.

(1) Auteur de *Se construire soi-même pour mieux vivre ensemble* et d'*Individus en fiche* chez Desclée de Brouwer.